

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 6 JUILLET 1901

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 Mois, \$1.50
4 Mois, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1er insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne

Tarif spécial pour les annonces à terme.

Publié par la Compagnie d'Imprimerie LE MONDE ILLUSTRÉ
42, Place Jacques-Cartier.

LA VIE COURANTE

On vient de donner un successeur à feu le shérif Gagnon, de Québec, dans la personne de M. Charles Langelier, ci-devant député provincial de Lévis. MM. Gagnon et Langelier avaient été ministres ensemble dans le cabinet Mercier, en 1887. Le rapprochement vaut la peine qu'on le signale.

Feu le shérif Gagnon a joué un certain rôle, dans le monde politique du district de Québec. Avant que son souvenir ne s'efface, il convient de dire ici un dernier mot de cet homme qui eut une réelle valeur. LE MONDE ILLUSTRÉ donne en première page le portrait de ce Canadien-français de mérite.

Charles-Antoine-Ernest Gagnon naquit à la Rivière-Ouelle, il n'y a pas encore soixante ans, et devint notaire en 1869.

Après avoir rempli diverses charges municipales dans sa paroisse natale, il devint député provincial de Kamouraska en 1878. En 1880 il fondait, avec quelques amis, le journal libéral l'Electeur, dont il fut le premier gérant.

En 1887, il entra dans le cabinet Mercier et, en 1890, démissionnait pour devenir shérif de Québec.

Membre de la Chambre des notaires en 1882, il en fut le président de 1885 à 1890.

** Le gouvernement fédéral avait fait adopter une loi, à la dernière session d'Ottawa, pour augmenter de trois le nombre des juges de la Cour Supérieure à Montréal, où l'importance des affaires judiciaires, assure-t-on, exigeait cette adjonction.

Le cabinet Laurier vient de désigner les trois titulaires à ces nouveaux postes : Ce sont les juges Robidoux et Lavergne, transférés, le premier des Trois-Rivières et le second de Hull, et le juge Trenholme créé ad hoc. Pour remplir les vacances aux sièges de Hull et des Trois-Rivières, MM. Rochon, ancien député du comté d'Ottawa, et M. Odilon Desmarais, député fédéral actuel de la division Saint-Jacques de Montréal, ont été désignés. LE MONDE ILLUSTRÉ présente à ses lecteurs la photographie de ces deux nouveaux juges canadiens-français.

M. Alfred Rochon est né à Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, le 30 janvier 1849. Ses études faites au collège de la paroisse natale, il fut admis au Barreau en 1869. Etabli à Hull depuis 1876, batonnier du Barreau et puis maire de sa ville, il représenta le comté d'Ottawa au provincial de 1887 à 1892. Il était un libéral militant.

C'est également dans la politique que M. Desmarais a gagné son panache de juge. Né en 1854, éduqué au collège de Joliette, reçu avocat vers 1877, il s'adonna de bonne heure à la politique et, en 1890, il succédait à feu Honoré Mercier, comme député provincial de Saint-Hyacinthe. Défait là en 1892, il se fit réélire

député fédéral de la division Saint-Jacques de Montréal, aux élections générales de 1896, et à celles de 1900.

M. Desmarais était avocat de la Couronne à Montréal, et il a une réputation bien établie de tribun populaire.

** Le grand fait de ces derniers jours est la célébration solennelle de notre fête nationale de Saint-Jean-Baptiste, sur divers points de notre province et même dans Ontario, ainsi que dans les centres français des Etats Unis. Mais c'est spécialement à Montréal que la manifestation a revêtu un caractère particulièrement grandiose. LE MONDE ILLUSTRÉ en donne une idée et veut en fixer la mémoire, pour sa part, au moyen des quelques illustrations de la fête. On les trouvera dans une autre page.

On parlera longtemps, sous le chaume, des belles fêtes du 23 et du 24 juin à Montréal, où étaient accourus des flots de nos populations rurales, si bien qu'on évalue à 100,000, sans exagération, le nombre des Canadiens-français qui ont pris activement part à la célébration.

Mais si les imaginations ont été vivement impressionnées, peut-on se flatter que les cœurs ont été suffisamment touchés à fond pour que la leçon pratique de cette superbe fête se perpétue pendant une période de temps proportionnée à l'importance de la manifestation ? Hélas ! l'expérience du passé nous laisse avec des doutes assez sérieux à cet égard.

Il semble que nous soyons trop enclins à jeter tout d'un coup l'ardeur de notre patriotisme, et que nous ne professions aucunement la constance nécessaire pour donner à ces beaux sentiments leur suite logique, quand de la fête les suprêmes échos se sont évanouis et que se sont éteints les derniers flambeaux.

** Aussi ai-je cru que ce serait faire œuvre de patriote, pour LE MONDE ILLUSTRÉ, que de recueillir, en une gerbe odoriférante, quelques-unes des plus mâles et pratiques pensées émises au cours de la fête, et de conserver ainsi à ses lecteurs, en souvenir durable, un bouquet spirituel d'élixe, qui pourra leur faire un sujet de méditation pour longtemps, et un motif déterminant de leur conduite à venir, dans les lignes tracées et adoptées unanimement, au jour du 24 juin.

** J'emprunte également à nos orateurs et à nos écrivains nationaux, qui me paraissent avoir subi avec bonheur la haute et noble inspiration de notre fête patriotique.

Et, pour commencer, rendons hommage au bon goût de nos édiles qui, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, cette année, ont donné à l'ancienne Ferme Logan le nom glorieux de Lafontaine, ce grand politique canadien-français qui fut le père de nos libertés constitutionnelles, aux jours troublés de l'Union des Canadas.

C'est donc au Parc Lafontaine, lundi le 24 juin, à l'issue du service divin célébré en plein air, que Mgr Paul Bruchési, notre digne archevêque, prononçait ces paroles mémorables :

Je souhaite pour tous, évêques, ministres, députés, journalistes, artisans, ouvriers, que la Saint-Jean-Baptiste se célèbre 365 jours par année. Et alors, nous serons le peuple le meilleur, le plus exemplaire et le plus heureux du monde.

Rappelons également tout de suite les termes bien choisis par lesquels le maire de Montréal, M. Raymond Préfontaine, député fédéral de Terrebonne, que présente jadis sir Louis Hypolite Lafontaine, annonça que les autorités avaient décidé de donner à l'ex-Ferme Logan le nom de ce grand patriote.

En ma qualité de maire de la grande ville de Montréal, dit M. Préfontaine, je suis délégué ici aujourd'hui pour vous faire part d'une résolution importante adoptée par le Conseil de Ville, à sa der-

nière séance, et vous annoncer officiellement le nouveau nom du parc où vous êtes aujourd'hui réunis. J'éprouve un grand plaisir à remplir cette mission agréable. A la dernière séance du Conseil, samedi dernier, une résolution, adoptée à la presque unanimité des voix, a statué qu'à l'avenir le parc Logan s'appellera le Parc Lafontaine, en souvenir de l'homme d'Etat distingué qui fut le champion de nos droits constitutionnels, sous l'Union. C'est un acte de justice tardive dû à la mémoire de ce grand patriote et il appartenait aux citoyens du nouveau siècle de le perpétuer, afin que ce nom glorieux soit honoré, comme il le mérite. Le dénouement d'aujourd'hui fait honneur aux citoyens qui ont travaillé à la réalisation de ce projet depuis plusieurs années. Ils ont fait œuvre de patriotes, ces braves citoyens, nous devons leur en être reconnaissants et ils se sont acquis des droits à notre souvenir. Je suis content de la manifestation d'aujourd'hui et comme maire de la ville comme citoyen.

** Maintenant, extrayons quelques lignes, trop brièves, de l'excellent sermon de circonstance donné par M. René Labelle. P.S.S.

Aujourd'hui, mes frères, vous êtes fiers et heureux ; fiers d'être Canadiens-français, heureux d'être catholiques romains. Soyez-le toujours. Que ce soir, votre patriotisme ne rentre pas au foyer comme on rentre un drapeau, le soir d'une solennité ; mais qu'il s'affirme tous les jours, par la parole et par la plume, dans les conseils de la famille ou de la nation, dans la presse ou dans les associations. Sans doute, appelés par un acte providentiel à partager notre sol avec des frères de croyances et de race différentes, nous devons avoir le cœur assez grand pour les aimer tous et assez noble pour vouloir agrandir avec eux le patrimoine national ; mais il faut savoir garder notre dignité.

Sans doute, nous devons reconnaître les qualités d'intelligence prompte, nette et pénétrante qui caractérisent nos compatriotes étrangers, mais nous avons le droit et le devoir d'exalter ces sentiments d'énergie, de dévouement chevaleresque et de générosité qui, sous toutes les latitudes et sur tous les rivages, mettent en relief la noble nation des Francs : " Gens inelyta Francorum. "

Sans doute, il est beau de s'éprendre d'un idéal sans tâche, de l'inspirer aux autres et de ne rien omettre qui en favorise la réalisation, mais il est injuste de mépriser ce que nous avons. Des compatriotes, privilégiés de la fortune, s'en vont voyager en Europe et devant les merveilles accumulées dans tous les ordres par des civilisations séculaires, se prennent de dégoût pour nos œuvres et nos institutions. Mais que veulent donc ces patriotes découragés ? Veulent-ils dévancer les siècles et changer la nature du progrès ? Le progrès, mes frères, c'est la marche en avant, et Dieu sait si, depuis deux siècles, nous avons fait du chemin !... Mais ne prenons pas le vertige et dans ce mouvement qui nous emporte vers la perfection, ne soyons pas impatients ; les œuvres lentement élaborées sont les plus durables.

Du reste, nos commencements ont été trop merveilleux pour qu'ils ne soient pas soutenus par des progrès encore plus éclatants. Regrettons les lacunes, mais ne condamnons pas le tout ; travaillons plutôt à faire disparaître l'écart entre la réalité défectueuse et la perfection rêvée, nous aurons fait œuvre de patriotes prudents, sincères et dévoués. Et pour tout dire en un mot, que notre patriotisme ait des ailes plus larges et vole plus haut vers les sommets lumineux que la Religion nous découvre.

** L'honorable M. J.-I. Tarte, ministre fédéral des Travaux Publics au fédéral, a eu pareillement de bonnes et saines pensées. Citons-en une couplet de traits :

Cette démonstration grandiose ne pourrait porter ombrage qu'à ceux qui caressent le projet de voir disparaître notre race ; mais Dieu merci ! à l'heure actuelle, tous les esprits bien pensants sont convaincus que l'assimilation des races au Canada est la pire des pie. D'ailleurs, elle n'est pas désirable ; car elle nous enlèverait un caractère intéressant. Elle ferait disparaître un stimulant nécessaire : la rivalité bien entendue existant entre les deux races dans le domaine de l'étude, des arts, du commerce, de l'industrie et de tout ce qui touche à l'avancement intellectuel et matériel de notre beau pays. Pour ma part je suis partisan dévoué de l'union des cœurs et des idées. Quel que soit la langue que nous parlions, quel que soit l'outil devant lequel nous nous agenouillions, nous devons pratiquer le culte de notre commune patrie. Nos compatriotes anglais représentent le génie commercial, l'art de faire fortune, qui est le caractère distinctif de la race anglo-saxonne. Nous, nous représentons sur ce continent, quelques-unes des vertus, qui ont distingué